



29^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

FO DU GROUPE SAFRAN

OCTOBRE 2017

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale des Syndicats et Sections Syndicales **FO** du groupe **SAFRAN** s'est déroulée les **05 & 06 octobre 2017** à **Molsheim (67)** en marge du séminaire de travail et formation.

De nombreux camarades des sociétés composant le Groupe **SAFRAN** ont participé activement à cette réunion annuelle, indispensable à la vie démocratique de notre organisation syndicale.

FO dénonce le changement des noms des sociétés du Groupe **SAFRAN** et la perte de nos identités.

Pour valider ce que nous obtenons

L'Assemblée Générale de **FO SAFRAN** réitère la confiance, pleine et entière, à notre Secrétaire Général **Jean-Claude MAILLY** et à l'ensemble du Bureau Confédéral.

Les ordonnances dites « **MACRON** » s'inscrivent dans une logique néolibérale et **FO**, sous la houlette de son Secrétaire Général, a réussi à conserver le rôle primordial des branches professionnelles.

La négociation de branche continuera donc de primer sur les salaires minima, les classifications, l'égalité professionnelle, la prévoyance, la période d'essai, la mutualisation des fonds du paritarisme et de la formation, la durée du travail et les conditions de la poursuite du contrat de travail entre deux entreprises.

L'instauration du CDI chantier, que **FO** conteste, se négociera également au niveau de la branche et non au niveau de l'entreprise.

Les ordonnances sur le Code du Travail ne sont que la première partie de la refonte globale du marché du travail voulue par l'exécutif et les réformes de la formation professionnelle, de l'apprentissage ainsi que l'assurance chômage vont suivre.

Les syndicats et sections syndicales **FO** du groupe **SAFRAN** continueront de s'opposer à toutes régressions sociales instituées par les lois que nous jugerons néfastes et rappellent l'importance de notre Fédération pour coordonner nos actions.

L'Assemblée Générale **FO SAFRAN** souhaite une concertation entre les 5 confédérations syndicales afin d'obtenir une unité nécessaire pour peser dans ces négociations à venir.

Nous rappelons les valeurs de notre organisation pour la défense de l'emploi en France :

- développer et maintenir les compétences industrielles ;
- combattre les politiques financières pour plébisciter une politique industrielle forte ;
- maintenir la diversification des activités industrielles au sein du Groupe **SAFRAN** pour lutter contre la politique du « cœur de métier » destructrices d'emplois.

L'Assemblée Générale **FO SAFRAN** mettra tout en œuvre pour faire appliquer les accords Groupe à l'ensemble des sociétés et de leurs établissements et engagera si nécessaire toutes les actions y compris juridique pour garantir une cohérence et une équité de traitement pour ses salariés.

FO, syndicat libre et indépendant, revendique son attachement à la pratique contractuelle vecteur de véritables avancées pour l'ensemble des salariés.

Pour l'augmentation des salaires, la création d'emplois de qualité et l'investissement productif

L'Assemblée Générale **FO SAFRAN** rappelle que l'austérité favorise l'austérité et que cette politique imposée par nos gouvernements successifs se révèle être désastreuse pour l'économie du pays.

La consommation, l'investissement et l'innovation, en particulier industrielle, sont les clés pour relancer l'activité, l'emploi et la croissance.

L'Assemblée Générale maintient sa revendication d'une véritable politique industrielle créatrice d'emplois et continue de défendre l'industrie sur notre territoire national en priorisant les sociétés du Groupe.

L'augmentation du pouvoir d'achat est la priorité de **FO** et la politique salariale ne peut être remplacée par une mise en avant de la rémunération globale.

L'Assemblée Générale **FO SAFRAN** réitère son opposition à toutes formes d'exonération de cotisations de Sécurité Sociale qui mettent en cause le salaire différé et l'ensemble de la protection sociale collective.

Le cadrage des effectifs fixé par la Direction répond à une logique purement financière favorisant l'industrialisation et une fuite des emplois productifs vers les pays à bas coût.

L'Assemblée Générale **FO SAFRAN** revendique :

- Un rapatriement suffisant de la production des pays à bas coût sur nos sites industriels.
- L'embauche des intérimaires, stagiaires et apprentis pour pérenniser notre savoir-faire.
- La réintégration des activités sous traitées hors périmètre du Groupe.
- Le maintien et le développement de l'emploi productif sur nos sites.

La politique industrielle de SAFRAN doit être cohérente avec les fonds publics français et européens obtenus pour les activités « R&D » qui doivent se concrétiser par un retour sur investissement durable et déboucher sur industrialisation nationale.

POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'Assemblée Générale **FO SAFRAN** dénonce des conditions de travail dégradées qui accroissent les phénomènes de Risques Psycho Sociaux au sein de nos établissements qui sont en partie de la responsabilité des nouvelles méthodes de management.

L'utilisation abusive des contrats précaires et la systématisation des heures supplémentaires effectuées par nos collègues de l'encadrement ne sont plus tolérables.

FO revendique une politique responsable de la gestion humaine des salariés en respectant l'équilibre vie privée /vie professionnelle.

L'Assemblée Générale **FO SAFRAN** demande le déploiement de la politique « handi-accueillante » à l'ensemble des sociétés du Groupe et encourage la Direction Générale à devenir un modèle dans l'intégration et le maintien des collègues porteurs d'un handicap.

POUR UNE POLITIQUE SOCIALE ET SALARIALE COHÉRENTE

Face à la volonté de certaines directions d'individualiser la politique salariale, **FO** revendique une approche collective avec une harmonisation des droits pour l'ensemble des hommes et des femmes qui constituent le Groupe SAFRAN.

L'Assemblée Générale **FO SAFRAN** condamne, une fois de plus, le système de la double peine résultant des différences de statuts entre les salariés du Groupe.

Ces derniers n'ont pas la même capacité à épargner du fait des écarts salariaux constatés au sein des sociétés.

A positionnement égal, nous assistons à l'installation d'une discrimination sournoise concernant le Plan Epargne Groupe. Il n'est pas acceptable que les petits salaires n'aient pas la possibilité de profiter de l'abondement maximum.

Pour **FO**, la Direction Générale a la responsabilité de proposer les solutions prenant en compte cette problématique et ainsi combler le fossé des inégalités de traitements.

L'Assemblée Générale **FO** rappelle que la priorité doit être donnée aux augmentations générales pour toutes les catégories socioprofessionnelles, populations cadres et ingénieurs inclus.

Dans le même esprit, concernant le régime de la retraite supplémentaire négociée et signée par **FO** pour les ingénieurs et cadres de SAFRAN, l'Assemblée Générale **FO** SAFRAN mandate ses Coordinateurs Groupe pour demander l'ouverture d'une négociation pour étendre ce droit spécifique à l'ensemble du personnel.

FO signataire de l'accord prévoyance groupe a acté l'avenant n°12 qui complète le dispositif en assurant le maintien du niveau des cotisations pour tous les salariés en améliorant également le niveau de prestation.

FO syndicat réformiste s'opposera à toutes formes de régressions !

L'Assemblée Générale des syndicats et sections syndicales **FO** du Groupe **SAFRAN** maintient son attachement à l'indépendance syndicale, à la liberté de négocier et soutient la **Fédération de la Métallurgie** dans ses démarches visant à pérenniser la pratique conventionnelle.

Dans ce climat de régression sociale, **FO** appelle l'ensemble des salariés du Groupe à adhérer au syndicat afin de constituer une force de négociation incontournable.

FO demeure le seul syndicat libre et indépendant.

Adoptée à l'unanimité.

Les syndicats **FO** du Groupe **SAFRAN**
Molsheim, le 05 octobre 2017.



**FO, la défense efficace
de vos intérêts**